

# Programmes

## Enseignement de la langue des signes française à l'école primaire

NOR : MENE0817503A - RLR : 190-3 ; 514-4  
arrêté du 15-7-2008 - J.O. du 13-8-2008 - MEN - DGESCO A1-4

## Enseignement en maternelle

La langue des signes française (L.S.F.) dans les parcours de scolarisation selon un mode de communication bilingue des élèves sourds ou malentendants à l'école maternelle : programmes

### Préambule :

La langue des signes à la croisée des domaines d'activité définis pour l'école maternelle

L'apprentissage de la langue des signes à l'école maternelle par les enfants dont les parents ont fait un choix de communication bilingue trouve naturellement sa place dans les grands domaines d'activité définis pour la structuration des apprentissages.

#### - S'approprier le langage, découvrir l'écrit

En tant que langue caractéristique de la communication en face-à-face, la langue des signes française (L.S.F.) représente, comme toute langue des signes, l'équivalent de la communication orale et constitue pour les jeunes sourds le mode privilégié d'appropriation active du langage. La langue française écrite tient lieu de langue écrite et s'avère plus que jamais le moyen par excellence de communication entre les sourds et la majorité des entendants.

Acquérir pleinement la communication bilingue dans ses deux modalités, immédiate en face à face (L.S.F.) et différée (français écrit) ainsi que, dans la mesure du possible, le français sous sa forme orale, est, pour l'enfant sourd comme pour tout enfant, le moyen d'accéder aux valeurs et savoirs communs, c'est-à-dire à la culture de tous et à la connaissance du monde environnant. Moyen d'accès à l'ensemble des apprentissages, la langue est le vecteur d'une authentique intégration sociale.

Concernant les enfants sourds, cet accès à la L.S.F. présente toutefois des spécificités liées aux conditions atypiques de sa transmission. La majorité de ces enfants naissent en effet en foyer entendant (92 %) : ils ne peuvent apprendre la L.S.F. par contact avec le modèle linguistique proposé par l'adulte (le modèle proposé le plus souvent étant une langue vocale). De là, la nécessité de proposer à l'enfant sourd, dès l'entrée en maternelle, les conditions d'une immersion dans la langue des signes, et d'en favoriser l'apprentissage. Il importe particulièrement que la langue des signes proposée par l'enseignant, le soit dans la pleine diversité de ses registres et ressources, de manière à constituer pour l'enfant sourd l'équivalent de la large palette linguistique que les parents offrent naturellement à leur enfant entendant dès son plus jeune âge.

Du fait de ces conditions particulières de transmission de la langue des signes, les conditions d'apprentissage chez les enfants sourds de 0 à 3 ans sont très inégales, une majorité d'entre eux arrivent en maternelle sans en connaître les rudiments alors que d'autres auront déjà eu une ouverture sur cette langue. Il convient donc de mettre la priorité sur l'acquisition de la L.S.F., d'autant plus que l'entrée dans une langue première (les termes langue première ou langue seconde ont un caractère uniquement chronologique), langue de la communication en face à face, est, pour tout enfant, le prérequis à l'accès à l'écrit. Les langues des signes ne disposant pas de modalité écrite, l'accès à l'écrit est pour les enfants sourds synonyme de l'acquisition d'une langue seconde. Sans différer la sensibilisation à l'univers et aux fonctions de l'écrit, prévue à la maternelle, l'accent doit être mis sur l'acquisition de la langue des signes.

Comme pour l'enfant entendant, le développement des compétences langagières et linguistiques lie étroitement langue de la communication en face à face (L.S.F.) et langue écrite (français écrit). Dans le cas de l'enfant sourd, il est cependant indispensable de favoriser la prise de conscience de la coexistence de deux langues distinctes.

#### - Devenir élève

L'acquisition d'une langue est indissociable de l'appropriation de la dimension culturelle qu'elle véhicule et qui la structure. Cela n'est envisageable qu'au sein d'un groupe, c'est-à-dire dans le cadre d'un dispositif collectif, où peuvent se mettre en place les conditions d'une communication naturelle et authentique. Ce n'est que dans un tel cadre que l'enfant sourd pourra, en ayant les moyens de participer pleinement à la vie de la classe, acquérir les compétences requises pour la vie sociale et notamment apprendre à se décentrer et à coopérer avec les membres du groupe.

#### - Agir et s'exprimer avec son corps

La langue des signes, langue gestuelle par essence, suppose une maîtrise de l'expression corporelle et de l'espace. On sait à quel point l'école maternelle est la période où l'enfant apprend à se situer dans divers lieux et aussi à exprimer sa pensée, ses sensations ou émotions. C'est dans l'expérience corporelle et spatiale, accompagnée de langage (ici, la L.S.F.) que l'enfant va prendre conscience que l'espace de signation donne à voir l'espace réel.

#### - Percevoir, sentir, imaginer, créer

La langue des signes n'est pas seulement une langue qui dit le réel mais elle permet, comme toute langue, un degré d'abstraction et ouvre à des univers de création.

### **Objectifs et programme à l'école maternelle : démarche pédagogique générale**

Le souci premier de l'enseignant est d'initier l'enfant aux conditions préalables à toute interaction langagière, a fortiori dans le cas de l'enfant sourd pour lequel les interactions en langue des signes sont en général plus rares (cas des parents entendants). En ce qui concerne la langue des signes, pour laquelle l'échange des regards est un prérequis à toute communication, cette initiation passera par l'apprentissage de la gestion du regard : captation du regard de l'enfant et compréhension de la nécessité de porter son regard sur le protagoniste de l'interaction.

L'enseignant veille à ce que l'enfant sourd participe aux activités mises en place, en variant celles-ci et en s'assurant que les situations proposées soient accessibles et comprises.

L'inscription de ces activités dans l'expérience partagée par tous est une condition préalable à des formes d'interaction qui ne sont pas nécessairement verbalisées au départ mais de nature à mettre l'enfant sourd en confiance. C'est sur ce terrain que les premières formes de langage oral (L.S.F.) ont le plus de chances de pouvoir éclore.

Des stratégies concrètes seront inventoriées dans le D.V.D. «Ressources pour faire la classe» qui sera mis à la disposition des enseignants, notamment l'utilisation de dessins et de marionnettes qui sont des media accessibles aux enfants de 3 à 5 ans.

#### - L'apprentissage de la langue des signes

##### «Écoute visuelle»

Dans ce climat rassurant, l'enseignant commence à introduire les premières unités gestuelles, qui sont nécessairement contextualisées, c'est-à-dire en relation étroite avec les activités en cours. C'est une phase d'«écoute visuelle» où l'attention de l'enfant sourd est focalisée sur le geste et l'expression de l'enseignant. Ce travail peut porter notamment sur l'ensemble des consignes liées à la vie de la classe (s'asseoir, se lever, etc.).

#### - De la compréhension orale à l'expression en L.S.F.

L'enfant sourd est progressivement amené à réinvestir les productions gestuelles du maître, en

situation. Le maître évalue la compréhension de l'enfant sourd à sa capacité, soit à exécuter la tâche demandée, soit à reproduire l'unité gestuelle apprise pour désigner un objet ou exprimer sa relation à l'objet, au maître, et aux autres élèves. L'adulte enseigne quelques variantes simples qui permettent à l'enfant sourd de diversifier ses manières de «dire» et de libérer ses émotions (joie, tristesse, refus).

#### - Acquisition de compétences concernant le langage d'évocation (langage hors situation)

Aux alentours de trois ans, un enfant développe progressivement sa capacité à évoquer une expérience qu'il n'est pas en train de vivre. S'agissant d'enfants sourds comme d'enfants entendants, le maître doit créer les conditions favorisant des reformulations, anticipations d'événements ou situations de substitution dans lesquelles l'enfant sourd, peut revivre une situation passée, faire revivre un personnage, se décentrer, etc. Tout ce qui favorise le repérage dans le temps et dans l'espace doit être ici mis en œuvre.

### **Compétences attendues en fin de maternelle**

**1. Compétences de communication** (1.1 et 1.2 ne sont pas à dissocier dans ce contexte particulier de l'apprentissage de la L.S.F.)

#### 1.1. Préalable à la communication

Être capable de :

- mobiliser efficacement son regard : repérer la personne qui prend la parole, savoir passer d'une personne à l'autre ;
- respecter son tour de parole.

#### 1.2. Gestion des interactions

Être capable de :

- répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre dès la fin de la première année de scolarité (à 3 ou 4 ans) ;
- prendre l'initiative d'un échange et le conduire au-delà de la première réponse.

**2. Compétences concernant le langage d'accompagnement de l'action** (langage en situation)

Être capable de :

- comprendre les consignes ordinaires de la classe ;
- varier ses manières de dire en L.S.F. (dire sans montrer ou dire en montrant) dans des situations familiales.

**3. Compétences concernant le langage d'évocation** (langage hors situation)

Être capable de :

- rappeler en L.S.F., en se faisant comprendre, un événement qui a été vécu collectivement (sortie, activité scolaire, incident...) ;
- comprendre une histoire en L.S.F. adaptée à son âge et le montrer en reformulant dans ses propres signes la trame narrative de l'histoire ;
- identifier les personnages d'une histoire en L.S.F., les caractériser physiquement et moralement, les dessiner ;
- évoquer, faire vivre un personnage (marionnette, animal, héros...) en L.S.F. : en prendre le rôle, en adopter les attitudes corporelles et mimiques, le discours... ;
- raconter en L.S.F. un conte déjà connu en s'appuyant ou non sur une succession d'illustrations ;
- inventer une courte histoire en L.S.F. dans laquelle les protagonistes sont clairement posés et qui comporte au moins un début, un événement et une fin.

#### 4. Compétences concernant le langage écrit et la littérature (en L.S.F. et en français)

##### 4.1. Identification des fonctions de l'écrit

Être capable de :

- comprendre les fonctions d'un panneau urbain, d'une affiche, d'un journal, d'un livre, d'un cahier, d'un enregistrement vidéo signé...

##### 4.2. Découverte et appropriation d'un répertoire littéraire (en L.S.F. et en français écrit)

Être capable de :

- mémoriser chaque année une dizaine de comptines et de poésies en L.S.F., empruntées au répertoire sourd ou créées à partir du répertoire français.

##### 4.3. Compétences concernant l'accès au français écrit via la L.S.F.

La priorité sera donnée au renforcement des compétences en langue première (L.S.F.), prérequis à l'acquisition de la langue seconde (français écrit), sans différer pour autant la sensibilisation à l'univers et aux fonctions de l'écrit.

Être capable de :

- formuler en L.S.F. une production personnelle brève en vue d'une dictée à l'adulte ;
- restaurer la cohérence narrative dans le cadre d'une production collective en L.S.F., dictée à l'adulte ;
- reformuler dans ses propres termes, en L.S.F., un court énoncé, donné en L.S.F. par l'enseignant à partir d'un texte écrit ;
- raconter brièvement en L.S.F. l'histoire de quelques personnages de fiction rencontrés dans les albums ou dans les contes découverts en classe, y compris face à une caméra ;
- mener à terme une lecture vidéo de courte durée.

##### 4.4. Appropriation de l'acte graphique en lien avec la L.S.F.

Être capable de :

- écrire son prénom et l'épeler en dactylographie (alphabet manuel de la L.S.F.) ;
- écrire quelques mots qui sont épelés en dactylographie par l'enseignant ;
- épeler en dactylographie des mots familiers ;
- reproduire dans l'espace de signation un motif graphique simple (carré, rond...).

##### 4.5. Découverte des éléments constitutifs de chacune des deux langues (L.S.F. et français écrit)

###### 4.5.1. Découverte de la L.S.F.

Être capable de :

- rythmer un énoncé en L.S.F. ;
- découvrir et produire des régularités formelles (mouvement, emplacement, configuration de la main, expressions faciales, structures de transfert, signes standard).

###### 4.5.2. Découverte du français écrit

Être capable de :

- établir quelques correspondances entre des éléments de la langue première et de la langue seconde (mots, ensemble de mots déjà connus) ;
- mettre en correspondance lettre et épellation dactylographique ;
- reconnaître une vingtaine de mots très familiers tels que son prénom, quelques noms d'objets concrets et familiers et en donner l'équivalent en L.S.F.